

## A

### LE CONTRAT

Premier contrat de secteur public conclu par l'apprenti ou nouveau contrat de secteur public conclu chez un autre employeur, à l'exception des contrats visés au 4 et au 5.

- 1.1 - Contrat d'un an.
- 1.2 - Contrat de deux ans.
- 1.3 - Contrat de trois ans.

Nouveau contrat conclu par l'apprenti chez le même employeur pour une formation de même niveau ou de niveau supérieur.

- 2.1 - Après un contrat initial d'un an.
- 2.2 - Après un contrat initial de deux ans.
- 2.3 - Après un contrat initial de trois ans.

Contrat réduit d'un an pour des jeunes ayant effectué le début de leur formation par une voie autre que l'apprentissage ou parce qu'ils ont un diplôme de niveau supérieur à celui préparé ou après évaluation des connaissances.

- 3.1 - Durée réduite à un an.
- 3.2 - Durée réduite à deux ans.

Contrat d'un an pour une formation complémentaire de même niveau (diplôme connexe ou mention complémentaire).

- 4.1 - Après un contrat ou une formation initiale d'un an.
- 4.2 - Après un contrat ou une formation initiale de deux ans.
- 4.3 - Après un contrat ou une formation initiale de trois ans.

Contrat prolongé en cas d'échec à l'examen.

- 5.1 - Après un contrat initial d'un an.
- 5.2 - Après un contrat initial de deux ans.
- 4.3 - Après un contrat initial de trois ans.

Contrat prolongé en raison d'un handicap.

- 6.1 - Après un contrat initial d'un an.
- 6.2 - Après un contrat initial de deux ans.
- 6.3 - Après un contrat initial de trois ans.

Autre contrat

- 7.1 - Après rupture du contrat initial.

## B

### TYPE D'EMPLOYEUR

- 1 - Service de l'État.
- 2 - Commune.
- 3 - Département.
- 4 - Région.
- 5 - Établissement public hospitalier.
- 6 - Établissement public local d'enseignement (collèges, lycée, etc.).
- 7 - Établissement public administratif.
- 8 - Établissement public de type administratif relevant des collectivités territoriales (y compris syndicats de communes).
- 0 - Autre.

## C

### NATIONALITÉ

- 1 - Française.
- 2 - Union européenne.
- 3 - Hors Union européenne.

## D

### NIVEAU DE FORMATION

(avec ou sans le diplôme correspondant)

- 7 - Sorties de CPA, CLIPA ou sorties de collège avant la 3<sup>e</sup>. (Équivalent au niveau VI de l'Éducation nationale).
- 6 - Sorties de 3<sup>e</sup> ou abandon de classes de CAP ou de BEP avant l'année terminale.. (Équivalent au niveau V-bis de l'Éducation nationale).
- 5 - Sorties de l'année terminale de CAP ou de BEP ou abandon de la scolarité du second cycle long avant la classe de terminale. (Équivalent au niveau V de l'Éducation nationale).
- 4 - Sorties des classes terminales du second cycle long ou abandon des études supérieures avant le niveau III. (Équivalent au niveau IV de l'Éducation nationale).
- 3 - Sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 : DUT, BTS, DEUG, etc. (Équivalent au niveau III de l'Éducation nationale).
- 2 - Sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire ou diplôme de grande école. (Équivalent au niveau II ou I de l'Éducation nationale).

## E

### DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

- 8 - Aucun diplôme.
- 7 - Certificat de formation générale.
- 6 - Brevet.
- 5 - CAP ou BEP.
- 4 - Baccalauréat général ou technologique.
- 3 - Baccalauréat professionnel, brevet de technicien ou brevet professionnel.
- 2 - DEUG, DUT, BTS ou autre diplôme de niveau BAC + 2.
- 1 - Diplôme de niveau Bac + 3 ou plus.

## F

### DERNIÈRE SITUATION DU JEUNE AVANT LA SIGNATURE DU CONTRAT

- 1 - Scolarité.
- 2 - Contrat d'apprentissage.
- 3 - Contrat de qualification, contrat d'adaptation, contrat d'orientation.
- 4 - CES.
- 5 - Stagiaire de la formation professionnelle.
- 6 - Service national.
- 7 - Salarié (y compris temporaire).
- 8 - Demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE.
- 9 - Autre situation.

## G

### RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

| Âge du jeune | Rémunération (Décret de 1993) |           | Formation complémentaire | À partir de 16 ans | À partir de 18 ans | À partir de 21 ans |
|--------------|-------------------------------|-----------|--------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|              | Année d'exécution             | % du SMIC |                          |                    |                    |                    |
| 16-17 ans    | 1 <sup>re</sup> année         | 25        | Après contrat d'un an    | 40 %               | 56 %               | 68 %               |
|              | 2 <sup>e</sup> année          | 37        |                          |                    |                    |                    |
|              | 3 <sup>e</sup> année          | 53        |                          |                    |                    |                    |
| 18-20 ans    | 1 <sup>re</sup> année         | 41        | Après contrat de 2 ans   | 52 %               | 64 %               | 76 %               |
|              | 2 <sup>e</sup> année          | 49        |                          |                    |                    |                    |
|              | 3 <sup>e</sup> année          | 65        |                          |                    |                    |                    |
| 21-25 ans    | 1 <sup>re</sup> année         | 53        | Après contrat de 3 ans   | 68 %               | 80 %               | 93 %               |
|              | 2 <sup>e</sup> année          | 61        |                          |                    |                    |                    |
|              | 3 <sup>e</sup> année          | 78        |                          |                    |                    |                    |

- Majoration de 10 points pour la préparation d'un diplôme de niveau IV.
- Majoration de 20 points pour la préparation d'un diplôme de niveau III.

## H

### SITUATION AU REGARD DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE

(Les services de l'État et les établissements publics administratifs nationaux cochent 1 dans la case.)

- 1 - L'employeur assure lui-même ce risque (gestion directe ou convention de gestion ;
- 2 - L'employeur est affilié à l'Assedic (adhésion révoquable) ;
- 3 - L'employeur déclare adhérer au régime particulier créé pour les apprentis du secteur public.

Dans les situations 2 et 3, l'État prend en charge les contributions d'assurance chômage (part patronale et part salariale). En outre, l'adhésion au régime particulier entraîne une surcotisation de 2,4 % à la charge de l'État.



### L'employeur

Personne morale employeur

Adresse du lieu d'exécution du contrat

Nom du responsable du service

N° SIRET de l'établissement d'apprentissage

Agrément n°

Téléphone

Code postal

Type d'organisme employeur

Situation au regard du régime d'assurance chômage

### L'apprenti

Nom et prénom

Adresse

Sexe

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

APPRENTI MINEUR

Son représentant légal  père  mère  tuteur

Nom et prénom

Adresse

Déjà affilié à la Sécurité sociale ? OUI  NON

Si OUI, n° de Sécurité sociale

Téléphone

Dernière classe fréquentée

Intitulé du diplôme le plus élevé obtenu

Niveau de formation actuel

Diplôme le plus élevé obtenu

Situation avant l'apprentissage

### Le contrat et la formation

Dates du contrat Début Fin

Diplômes ou titres préparés et spécialité

Nom et adresse du CFA

Le temps de travail hebdomadaire du salarié, y compris la formation, est de

La rémunération mensuelle brute du salarié pendant le contrat

Durée (en mois)

Niveau du diplôme préparé

Taux horaire du SMIC

Montant à l'embauche

|                          |    |              |    |           |
|--------------------------|----|--------------|----|-----------|
| 1 <sup>re</sup> année du | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 2 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 3 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |

Utiliser la partie droite du tableau ci-dessus en cas de changement de classe d'âge en cours d'année.

Signature de l'employeur

Signature de l'apprenti

Signature du représentant légal

Nom du maître d'apprentissage dans le service ou l'établissement

M. Fait à le

N° d'habilitation du CFA (le cas échéant)

Cachet du CFA

N° RNE du CFA

Date du visa du contrat

Code du diplôme préparé

Code de la spécialité préparée

Début du cycle normal de formation

Nombre d'heures de formation assurées sous la responsabilité du CFA par année de formation :

1<sup>re</sup> année du au heures

2<sup>e</sup> année du au heures

3<sup>e</sup> année du au heures

Service d'enregistrement

J : Date de réception du contrat

Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 16)

Numéro d'enregistrement



### L'employeur

Personne morale employeur

Adresse du lieu d'exécution du contrat

Nom du responsable du service

N° SIRET de l'établissement d'apprentissage

Agrément n°

Téléphone

Code postal

Type d'organisme employeur

Situation au regard du régime d'assurance chômage

### L'apprenti

Nom et prénom

Adresse

Sexe

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

**APPRENTI MINEUR**

Son représentant légal  père  mère  tuteur

Nom et prénom

Adresse

Déjà affilié à la Sécurité sociale ? OUI  NON

Si OUI, n° de Sécurité sociale

Téléphone

Niveau de formation actuel

Dernière classe fréquentée

Intitulé du diplôme le plus élevé obtenu

Diplôme le plus élevé obtenu

Situation avant l'apprentissage

### Le contrat et la formation

Dates du contrat Début Fin

Diplômes ou titres préparés et spécialité

Nom et adresse du CFA

Le temps de travail hebdomadaire du salarié, y compris la formation, est de

La rémunération mensuelle brute du salarié pendant le contrat

Durée (en mois)

Niveau du diplôme préparé

Taux horaire du SMIC

Montant à l'embauche

|                          |    |              |    |           |
|--------------------------|----|--------------|----|-----------|
| 1 <sup>re</sup> année du | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 2 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 3 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |

Utiliser la partie droite du tableau ci-dessus en cas de changement de classe d'âge en cours d'année.

Signature de l'employeur

Signature de l'apprenti

Signature du représentant légal

Nom du maître d'apprentissage dans le service ou l'établissement

M. Fait à le

N° d'habilitation du CFA (le cas échéant)

Cachet du CFA

N° RNE du CFA

Date du visa du contrat

Code du diplôme préparé

Code de la spécialité préparée

Début du cycle normal de formation

Nombre d'heures de formation assurées sous la responsabilité du CFA par année de formation :

1<sup>re</sup> année du au heures

2<sup>e</sup> année du au heures

3<sup>e</sup> année du au heures

Service d'enregistrement

J : Date de réception du contrat

Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 16)

Numéro d'enregistrement



### L'employeur

Personne morale employeur

Adresse du lieu d'exécution du contrat

Nom du responsable du service

N° SIRET de l'établissement d'apprentissage

Agrément n°

Téléphone

Code postal

Type d'organisme employeur

Situation au regard du régime d'assurance chômage

### L'apprenti

Nom et prénom

Adresse

Sexe

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

APPRENTI MINEUR

Son représentant légal  père  mère  tuteur

Nom et prénom

Adresse

Déjà affilié à la Sécurité sociale ? OUI  NON

Si OUI, n° de Sécurité sociale

Téléphone

Dernière classe fréquentée

Intitulé du diplôme le plus élevé obtenu

Niveau de formation actuel

Diplôme le plus élevé obtenu

Situation avant l'apprentissage

### Le contrat et la formation

Dates du contrat Début Fin

Diplômes ou titres préparés et spécialité

Nom et adresse du CFA

Le temps de travail hebdomadaire du salarié, y compris la formation, est de

La rémunération mensuelle brute du salarié pendant le contrat

Durée (en mois)

Niveau du diplôme préparé

Taux horaire du SMIC

Montant à l'embauche

|                          |    |              |    |           |
|--------------------------|----|--------------|----|-----------|
| 1 <sup>re</sup> année du | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 2 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 3 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |

Utiliser la partie droite du tableau ci-dessus en cas de changement de classe d'âge en cours d'année.

Signature de l'employeur

Signature de l'apprenti

Signature du représentant légal

Nom du maître d'apprentissage dans le service ou l'établissement

M. Fait à le

N° d'habilitation du CFA (le cas échéant)

Cachet du CFA

N° RNE du CFA

Date du visa du contrat

Code du diplôme préparé

Code de la spécialité préparée

Début du cycle normal de formation

Nombre d'heures de formation assurées sous la responsabilité du CFA par année de formation :

1<sup>re</sup> année du au heures

2<sup>e</sup> année du au heures

3<sup>e</sup> année du au heures

Service d'enregistrement

J : Date de réception du contrat

Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 16)

Numéro d'enregistrement



### L'employeur

Personne morale employeur

Adresse du lieu d'exécution du contrat   
CODE POSTAL

Nom du responsable du service

N° SIRET de l'établissement d'apprentissage

Agrément n°

Téléphone

Code postal

Type d'organisme employeur   
(voir notice - cadre B)

Situation au regard du régime d'assurance chômage   
(voir notice - cadre H)

### L'apprenti

Nom et prénom

Adresse   
CODE POSTAL

Sexe  Nationalité   
(M = 1, F = 2) (voir notice - cadre C)

Date de naissance     19

Lieu de naissance   
(ville - dépt. - pays)

**APPRENTI MINEUR**

Son représentant légal  père  mère  tuteur

Nom et prénom

Adresse   
CODE POSTAL

Déjà affilié à la Sécurité sociale ? OUI  NON

Si OUI, n° de Sécurité sociale

Téléphone

Niveau de formation actuel   
(voir notice - cadre D)

Dernière classe fréquentée

Intitulé du diplôme le plus élevé obtenu

Diplôme le plus élevé obtenu   
(voir notice - cadre E)

Situation avant l'apprentissage   
(voir notice - cadre F)

### Le contrat et la formation

Dates du contrat Début     Fin

Diplômes ou titres préparés et spécialité

Nom et adresse du CFA   
CODE POSTAL

Le temps de travail hebdomadaire du salarié, y compris la formation, est de  H/sem.

La rémunération mensuelle brute du salarié pendant le contrat (voir le barème de calcul au verso - Cadre G)  €

Durée (en mois)

Niveau du diplôme préparé   
(voir notice - cadre E)

Taux horaire du SMIC     €

Montant à l'embauche     €

|                          |  |    |  |   |            |  |    |  |   |         |
|--------------------------|--|----|--|---|------------|--|----|--|---|---------|
| 1 <sup>re</sup> année du | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | au | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | % | du SMIC du | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | au | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | % | du SMIC |
| 2 <sup>e</sup> année du  | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | au | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | % | du SMIC du | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | au | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | % | du SMIC |
| 3 <sup>e</sup> année du  | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | au | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | % | du SMIC du | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | au | <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 20px; height: 20px;"></span> | % | du SMIC |

Utiliser la partie droite du tableau ci-dessus en cas de changement de classe d'âge en cours d'année.

Signature de l'employeur

Signature de l'apprenti

Signature du représentant légal

Nom du maître d'apprentissage dans le service ou l'établissement

M.  Fait à  le

N° d'habilitation du CFA (le cas échéant)

Cachet du CFA

N° RNE du CFA

Date du visa du contrat

Code du diplôme préparé

Code de la spécialité préparée

Début du cycle normal de formation

Nombre d'heures de formation assurées sous la responsabilité du CFA par année de formation :

1<sup>re</sup> année du  au    heures

2<sup>e</sup> année du  au    heures

3<sup>e</sup> année du  au    heures

Service d'enregistrement

J : Date de réception du contrat

Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 16)

Numéro d'enregistrement



### L'employeur

Personne morale employeur

Adresse du lieu d'exécution du contrat

Nom du responsable du service

N° SIRET de l'établissement d'apprentissage

Agrément n°

Téléphone

Code postal

Type d'organisme employeur

Situation au regard du régime d'assurance chômage

### L'apprenti

Nom et prénom

Adresse

Sexe

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

**APPRENTI MINEUR**

Son représentant légal  père  mère  tuteur

Nom et prénom

Adresse

Déjà affilié à la Sécurité sociale ? OUI  NON

Si OUI, n° de Sécurité sociale

Téléphone

Niveau de formation actuel

Dernière classe fréquentée

Intitulé du diplôme le plus élevé obtenu

Diplôme le plus élevé obtenu

Situation avant l'apprentissage

### Le contrat et la formation

Dates du contrat Début Fin

Diplômes ou titres préparés et spécialité

Nom et adresse du CFA

Le temps de travail hebdomadaire du salarié, y compris la formation, est de

La rémunération mensuelle brute du salarié pendant le contrat

Durée (en mois)

Niveau du diplôme préparé

Taux horaire du SMIC

Montant à l'embauche

|                          |    |              |    |           |
|--------------------------|----|--------------|----|-----------|
| 1 <sup>re</sup> année du | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 2 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |
| 3 <sup>e</sup> année du  | au | % du SMIC du | au | % du SMIC |

Utiliser la partie droite du tableau ci-dessus en cas de changement de classe d'âge en cours d'année.

Signature de l'employeur      Signature de l'apprenti      Signature du représentant légal

Nom du maître d'apprentissage dans le service ou l'établissement

M. Fait à le

N° d'habilitation du CFA (le cas échéant)

Cachet du CFA

N° RNE du CFA

Date du visa du contrat

Code du diplôme préparé

Code de la spécialité préparée

Début du cycle normal de formation

Nombre d'heures de formation assurées sous la responsabilité du CFA par année de formation :

1<sup>re</sup> année du au heures

2<sup>e</sup> année du au heures

3<sup>e</sup> année du au heures

Service d'enregistrement

J : Date de réception du contrat

Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 16)

Numéro d'enregistrement